https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3423



Le lycée de Cluny dénonce les nouvelles modalités du stage pour les lauréats des

CONCOURS.

ijon - Départements - Saône-et-Loire - Dans les établissements (S1) - Publication date: jeudi 1er avril 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNES Dijon Page 1/2



Une vingtaine de collègues étaient présents à la réunion syndicale organisée le 1er avril.

La condamnation ferme de la réforme de la formation des maîtres (18 h de service pour les futurs stagiaires dès le début de l'année, sans formation initiale) fait l'objet d'un très large consensus.

Les conséquences à craindre sont en effet multiples :

- Une entrée dans le métier extrêmement difficile voire catastrophique pour les stagiaires,
- Les services des collègues des disciplines concernées par les implantations des supports stagiaires seront fortement contraints par les obligations à respecter quant au service des futurs stagiaires (pas d'heure supplémentaires, deux niveaux),
- Des pressions se feront jour pour forcer des enseignants non volontaires à accepter la lourde tâche de tuteur,
- Le mouvement intra académique sera très perturbé puisque plus de 200 postes dans l'académie sont soustraits des postes vacants pour accueillir les stagiaires.

A travers la réforme de la formation des maîtres, c'est toute la profession qui est visée.



Les collègues présents appellent l'ensemble des personnels administratifs, techniques, enseignants et de vie scolaire à signer la pétition affichée sur le panneau syndical.

De plus, ils émettent le souhait qu'une adresse aux représentants des parents au CA se fasse le plus rapidement pour expliquer la situation du lycée à la prochaine rentrée.

Enfin, ils déclarent soutenir les collègues qui refuseraient de devenir tuteurs dans ces conditions et sont prêts à envisager d'autres formes d'actions si les enseignants non volontaires se voyaient obligés par quelque hiérarchie que ce soit d'assumer cette tâche





Fédération Syndicale Unitaire

Copyright © SNES Dijon Page 2/2